

chaque comité se faisait avancer des fonds à prendre sur ses crédits de l'année suivante, et ça marchait comme ça pouvait; personne ne s'occupait si c'était légal ou illégal. Mais aujourd'hui que l'on se sent surveillé de près par une association de citoyens sérieux, on y regarde de plus près et l'on n'ose plus se lancer dans l'illégalité. Et pourtant, ce serait peut-être une solution acceptable que de prendre ce qui nous manque sur les crédits de l'année prochaine et d'imposer dès maintenant les nouvelles taxes nécessaires pour rembourser le budget du prochain exercice.

S'il était démontré qu'il n'y a pas d'autre moyen de se tirer d'affaires, personne ne pourrait s'opposer à ce qu'un petit bill légalisât la chose, à la prochaine session de la législature.

CHOSSES DE QUÉBEC

On a fait, ce nous semble, beaucoup trop de bruit autour d'une bagarre causée par quelques têtes chaudes de St Roch et de St Sauveur. Ce n'est pas la première fois que le bas peuple d'une ville se soit laissé monter la tête et ait insulté, des gens dont les cérémonies religieuses lui étaient antipathiques. A Toronto, il n'y a pas bien longtemps que l'on dispersait à coups de pierre une procession de la Fête-Dieu, et les journaux d'Ontario, après avoir blâmé en quelques lignes les fauteurs de ces désordres, se sont bien gardés d'en entretenir la mémoire chez leurs lecteurs. Notre presse canadienne-française aurait pu en faire autant sans que personne eut le droit de s'en formaliser. Malheureusement, on a voulu faire du zèle, qui dans un but politique, qui dans un but de réclame et l'on a grossi l'affaire à la proportion d'un évènement. N'aurait-il pas valu beaucoup mieux pour Québec laisser l'autorité faire justice des coupables et ne pas rebattre, pendant des semaines, les oreilles des citoyens paisibles, sérieux, occupés de leurs affaires, de nouveaux détails, de récriminations, de polémiques, de personnalités à n'en plus finir ?

Les comtés de Chicoutimi et du Saguenay se proposent, dit-on, de faire une exposition spéciale de leurs produits à l'exposition de Québec. C'est une excellente idée. Les immenses territoires de la vallée du lac St Jean et du Saguenay sont le grenier de Québec, le *back-country*, le *hinterland* comme on dit dans la

langue cosmopolite des économistes, qui doit faire la richesse et la prospérité de la ville où se trouve le marché central de ses productions. Il est donc important pour Québec de faire connaître et apprécier comme elles le méritent, les richesses agricoles, forestières et minières de ces vastes et fertiles régions, afin d'y attirer les travailleurs qui manquent. Qu'on fasse donc une large part d'avantages à l'exposition du lac St Jean et du Saguenay, nous avons tout à y gagner.

CHAUFFAGE AU GAZ.

Ce sujet est un de ceux qui demandent à être envisagés à différents points de vue. Quand le chauffage est intermittent tel que pour la cuisine, les chambres à coucher, les chauffe-bains, etc., le gaz est pratiquement le combustible le moins cher, mais quand il s'agit d'un chauffage continu et régulier à feu visible, le gaz coûte trois fois plus cher que la houille.

Une des erreurs les plus répandues en ce qui concerne le gaz est la croyance qu'une quantité donnée de gaz brûlé dans un bec d'éclairage ordinaire donne moins de chaleur que lorsqu'il est brûlé dans un bec de Bunsen ou atmosphérique. Une quantité donnée de gaz développe toujours la même quantité de chaleur quel que soit l'appareil, la seule différence consiste dans la concentration ou l'application convenable de la chaleur pour un but quelconque.

Par exemple lorsqu'il s'agit de chauffer au gaz un espace on peut indifféremment employer des flammes éclairantes, des lampes à récupération, des brûleurs atmosphériques, des chalumeaux ou des calorifères, le résultat est exactement le même dans chaque cas pourvu que l'air soit maintenu en circulation.

La chaleur d'un brûleur atmosphérique est plus efficace que celle d'un bouilleur d'eau à flamme éclairante, parce qu'elle peut être localisée et concentrée sur un point sans qu'une partie se perde dans l'air ambiant.

Dans les circonstances ordinaires c'est dans la cuisine que les produits de combustion se manifestent en grande quantité; ils sont en eux-mêmes exempts d'odeur et ne peuvent nuire, mais ils peuvent devenir un sérieux inconvénient, si un seul point est négligé. Les brûleurs à gaz doivent être propres et la flamme d'un bleu-vert; l'extérieur des casseroles doit également être très

propre. Si l'une d'elles ayant servi sur un feu de charbon était placée sur un fourneau à gaz, elle dégagerait une odeur suffocante par suite de la matière goudronneuse déposée sur son fond par la combustion incomplète du charbon. Les casseroles, etc., contenant une matière grasse ne doivent pas être portées à l'ébullition sur un brûleur parce que l'odeur de la graisse ou d'une matière animale ou végétale est très offensive; pour la même raison les rôtissoires en étain ne doivent jamais être placées sur une flamme de gaz, soit dans un fourneau fermé ou sur un brûleur à l'air libre. Si l'on veut maintenir la cuisine dans un état parfait, il ne faut pas faire de friture dont l'odeur est désagréable même si la friture est faite par une grille au gaz.

Un fait curieux, c'est que le grillage qui est toujours coûteux devant un feu visible ne l'est plus quand il est fait au gaz. Cependant il coûte encore le double de rôtissage tandis que la friture constitue la méthode la moins coûteuse.

On peut admettre sans exception aucune que la cuisine au gaz peut être faite dans une cuisine ordinaire sans ventilation spéciale et sans odeur désagréable et partout où il en existe c'est un signe de fuites, de saleté ou de manque de soins.

Quant à la question des chauffe-bains, elle mérite plus d'attention qu'on ne lui a accordée jusqu'ici. La rapidité de chauffage qu'on exige de nos jours, peut entraîner des conséquences dangereuses quand on les néglige. Ce fait est prouvé par plusieurs accidents fatals survenus. Il ne faut pas trop diminuer la consommation de gaz ni trop raccourcir le temps du chauffage, sans quoi l'air du local devient irrespirable en quelques minutes et le seul remède est d'établir une ventilation. Ce n'est pas une petite affaire dans les locaux où il n'existe pas de cheminée et en admettant qu'il en existe une on n'est pas toujours sûr de réussir. Le meilleur moyen de faire l'acquisition et l'installation d'un chauffe-bain, c'est de s'adresser à un fabricant expérimenté en le rendant responsable du succès ou du manque de réussite. Le fabricant ou l'appareilleur qui connaît son métier verra immédiatement la difficulté, mais, naturellement, il se fera toujours payer un peu cher. En règle générale on peut admettre en principe qu'un chauffe-bain installé dans un local de dimensions ordinaires n'est pas sûr s'il exécute l'ouvrage en moins de 1 h. $\frac{1}{2}$ à 2 h. D'ailleurs les gens ne sont ordinairement pas assez